

## ASSEMBLEE GENERALE - CHAUSSOY EPAGNY – 15 MAI 2008

Remerciements pour mise à disposition de la salle

Excuses : M. le Sous Préfet

1/ **examen du BP 2008** (documents transmis préalablement) après proposition du bureau le 9 mai

vote à bulletins secrets

2/ **modification des statuts** (redonner la compétence Parkings publics aux communes) cette mesure permettra de percevoir les crédits « amendes de police » ainsi qu'un fonds de concours versé par la CCVN pour + 6 places

**procédure nécessitant la consultation des communes pour modifier par arrêté préfectoral**

**modification du règlement intérieur** (suite composition du bureau et V.P) – délibération CCVN seule

vote à mains levées

3/ **complexe** : confirmer l'attribution des lots 3 et 14 à l'entreprise DITER SA

(façades légères : 249 747 ht et métallerie-serrurerie : 50 093 ht)

4/ **commissions** :

- confirmer la composition de la Commission d'Appel d'Offres proposée par le Bureau :

LECLABART J.C	titulaires : PILLON J.J.	de CAFFARELLI Ch.	LAVOINE N.
	suppl. PREVOST A.M.	MARCEL M.H.	VANOOTEGHEM L.

ainsi que délégation au Président à prendre « *toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à un seuil défini par décret* » : actuellement 206 000 ht

- le règlement intérieur actuel prévoit la mise en place des commissions comme suit :

1 Pdt de commission et au moins 5 conseillers communautaires (**maximum de 2 pour la même commune**)  
les membres du bureau font partie des différentes commissions

- faut-il ouvrir aux conseillers municipaux ?
- ce maximum de 2 pourrait donner un maxi de 52 + 10
- faut-il réduire à 1 personne ? pour arriver à un maxi de 26 + 10

selon choix retenu, le règlement intérieur sera modifié en conséquence

5/ **questions diverses**

- comment communiquer l'information auprès des élus ? conseillers municipaux ?
- nécessité de renseigner sur les adresses mails (imprimés fournis en fin de réunion)
- signatures

